

Réseau Vélo Île de France : ne ratons pas le moment charnière à Créteil !

Le vélo est un moyen de déplacement peu coûteux aux multiples atouts : efficace, économique, écologique, plaisant et bon pour la santé. D'après une enquête réalisée pour l'Ademe en 2023, 73% des Français pensent que le vélo est « une manière efficace de se déplacer à moindre coût », et 60% estiment qu'il leur permet de lutter, à leur échelle, « contre le dérèglement climatique »¹.

Alors, à quand une politique vélo qui préserve la planète et le pouvoir d'achat à Créteil ?

Si nous voulons respecter les engagements pour le climat, il est urgent de passer à la vitesse supérieure en matière d'aménagements cyclables à Créteil !

→ ***Nous avons besoin de pistes cyclables qualitatives !***

Le **forfait mobilités durables**² a été mis en place par l'État en mai 2020. C'est un coup de pouce financier pour encourager l'usage du vélo mais le principal obstacle à la pratique du vélo au quotidien c'est le **manque de pistes cyclables qui permettent de rouler en sécurité**.

Il est essentiel de partager la voie publique avec des aménagements sécurisés pour les vélos, qui permettront de réduire l'usage de la voiture et de désengorger les transports en communs souvent saturés.

Le vélo est un véhicule, sa place est sur la chaussée. Il ne faut rien enlever aux piétons mais reprendre à la voiture.

Les « voies vertes sur trottoirs » et autres « trottoirs cyclables » sont à proscrire : ils ne sont pas permis par la réglementation³ et génèrent des conflits d'usages entre piétons et cyclistes.

Alors que l'utilisation du vélo explose à Paris et en IDF, dans le Val et Marne et à Créteil, c'est la contre-performance, faute d'aménagements adaptés !

→ ***GPSEA : passons des beaux discours aux actes !***

Le territoire GPSEA (Grand Paris Sud Est Avenir) **présidé par Laurent Cathala, également maire de Créteil**, a adopté son plan vélo fin 2022⁴. **Peu ambitieux, coûteux**, il comporte de **grosses lacunes** et ne tient pas compte des recommandations du Cerema⁵, qui fait référence en la matière.

A Créteil, les **aménagements déçoivent, qu'on soit à vélo ou à pied** : utilisation des trottoirs au détriment des piétons, itinéraires discontinus et/ou ponctués d'obstacles dangereux, aménagements récents vélo inutiles (exemple : rue Casalis). De plus, beaucoup d'aménagements anciens auraient bien besoin d'être rénovés : piste cyclable le long de la D19, cheminements dans le quartier du Palais, etc. A la sortie de la crise sanitaire, un aménagement provisoire permettait aux vélos de relier en sécurité l'hôpital Mondor et la Préfecture. Au moment du démantèlement de cette coronapiste, un engagement avait été pris pour le réaliser de manière définitive⁶. **Plus de 2 ans après, toujours rien !**

¹Ademe, avril 2023, Communiqué de presse « La France à Vélo - Observatoire du rapport des Français au vélo » : https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2023/05/LObSoCo_La-France-a-velo_Communique-de-presse-1.pdf

²Forfait Mobilités durables : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F33808>

³ Selon l'article R. 110-2 du code de la route, la voie verte est une « route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés à l'exception des engins de déplacement personnel motorisés, des cyclomobiles légers, des piétons et des cavaliers ». La voie verte sur trottoir est donc un non-sens réglementaire, les panneaux voie-verte C115 et C116 devraient être retirés par les aménageurs.

⁴ Plan vélo de GPSEA : <https://sudestavenir.fr/wp-content/uploads/2022/04/Plan-v%C3%A9lo-adopt%C3%A9-15.12.2021.pdf>

⁵ Le Cerema, établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement.

⁶ Article du Parisien, <https://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/creteil-a-l-echat-une-partie-de-la-coronapiste-reajustee-05-08-2020-8364021.php>

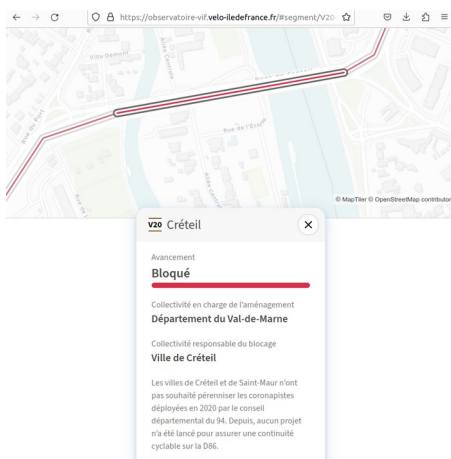
→ Réseau VIF : qu'est-ce qu'on attend à Créteil ?

Nous sommes à un moment charnière où les communes et intercommunalités ont le pouvoir de changer la donne. La région IDF, Paris, le Grand Paris et le Département⁷ mènent une politique volontariste et sans précédent pour le développement des déplacements à vélo.

Le conseil régional s'engage pour le réseau de pistes cyclable régional « **Vélo Ile de France (VIF) ⁸** » en finançant 60 % du projet, avec une enveloppe de 300 millions d'euros, pour 750 km de pistes.

Onze pistes seront créées, dont deux traverseront Créteil : la **ligne 6**, qui doit relier Tournan-en-Brie à Cergy Pontoise, et la **ligne 20** (grande ceinture)⁹.

Or l'avancement du VIF se heurte à l'opposition de quelques maires : Créteil, Saint-Maur, Choisy, Nogent, Le Perreux, Champigny, comme le montre l'[observatoire du Réseau Vélo Ile-de-France](https://observatoire-vif.velo-iledefrance.fr/#segment/V20)¹⁰.



Pourtant les financements sont là, ainsi que les moyens pour le mettre en œuvre.

Qu'attendent Créteil et le **GPSEA pour agir et bénéficier des aides financières du Département, de la Région et de la Métropole**¹¹ ? Les villes voisines les activent déjà et rénovent leurs voies, à l'image de Charenton-le-Pont pour la rue de Paris (D6).

Créteil, avec ses voies larges, est moins contrainte que d'autres villes du Val-de-Marne : elle est particulièrement propice à des aménagements de qualité.

Dans l'intérêt des habitant.es de Créteil et du Val-de-Marne, nous demandons que GPSEA et la ville de Créteil :

- réalisent les nouvelles pistes cyclables promises pour relier les villes voisines
- remettent à niveau tous les anciens aménagements
- privilégient les circulations douces (piétons, vélos, trottinettes) par rapport à la voiture !

Nous, Écologistes de Créteil, continuerons à réclamer des pistes cyclables à Créteil et invitons tous ceux qui veulent rouler ou marcher en sécurité à nous rejoindre !

Agissons : écrivons aux maires concernés, notamment à Laurent Cathala, président de GPSEA et maire de Créteil : laurent.cathala@gpsea.fr

Le groupe local Les Ecologistes de Créteil

⁷Article du Parisien, 11/12/2023, <https://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/developpement-de-la-pratique-du-velo-la-nouvelle-strategie-du-val-de-marne-pour-aller-encore-plus-loin-11-12-2023-C53KN2OOH5ERBD3YO3TG2D2XWQ.php>

⁸Partage Ta Rue 94, 12/12/2023 : Réseau Vélo Ile France : Soyons plus VIF à Créteil ! <https://partagetarue94.wordpress.com/>

⁹ La métropole du Grand Paris a fait évoluer son plan vélo le 12/12/2023. <https://www.metropolegrandparis.fr/fr/plan-velo-metropolitain>

¹⁰ La carte de l'observatoire du réseau vélo Ile-de-France : <https://observatoire-vif.velo-iledefrance.fr/#>

¹¹ Partage ta rue 94 : Réseau Vélo Ile-de-France : soyons plus VIF à Créteil !



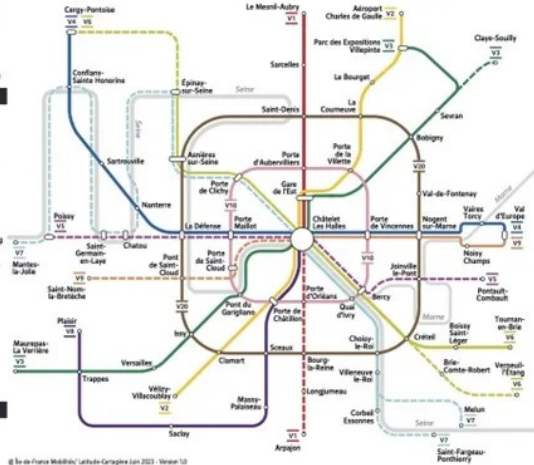
Île-de-France Région Île-de-France

Pistes cyclables aménagées

- V1 Le Mennil-Aubry
Arpajon
- V2 Aéroport Charles-de-Gaulle
Villety-Villacroix
- V3 Parc des Expositions Villepinte/
Claye-Souilly
Mauzac - La Verrière
- V4 Val d'Europe
Cergy-Pontoise
- V5 Pontault-Combault
Pontoise
- V6 Traman-en-Brie/Vernouil l'Étang
Cergy-Pontoise
- V7 Saint-Fargeau-Ponthierry/Mulun
Mantes-la-Jolie
- V8 Paris
- V9 Val d'Europe
Saint-Nom-la-Bretèche
- V10 Petite ceinture
- V20 Grande ceinture

Légende

- Phase 1
- Phase 2



© Île-de-France Mobilités / Letidre - Graphique Juin 2023 - Version 1.0